

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	5
de votants	5

N° 11-2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 08/04/2024**

**OBJET : MISE EN LOCATION DE LA TOURRE
Du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025**

L'an deux mille vingt quatre et huit avril à 9 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Nicolas PERRET, MME Valérie CHAYLA

Étaient absents : , Roger BRUN, MME Josyane PAGES

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire Eric MALHERBE, ayant pris la présidence de l'Assemblée Municipale propose de louer la parcelle de terrain nommée la Tourre qui appartient à la commune et d'en fixer le prix pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 Mars 2025.

Monsieur CRUEIZE Bernard est intéressé par cette location.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- Accepte de louer cette parcelle à Monsieur CRUEIZE Bernard domicilié à Marchastel 48260.
- Décide de la louer pour un montant annuel de 200 € pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 08/04/2024
Le Maire

